

# RETRAITES : UNE REFORME INUTILE, INJUSTE ET IDEOLOGIQUE

---

8 MARS 2023

---

Liem HOANG NGOC



# RETRAITES : Une réforme inutile, injuste et idéologique

Les pensions de retraite du régime par répartition représentent une partie du salaire des travailleurs, socialisée dans les caisses gérées par leurs représentants syndicaux. Pour éviter d'alourdir de « coût du travail » afin de redresser les profits, les réformes antérieures ont mis lourdement à contribution les salariés. Elles ont réduit la progression des pensions et programmé un allongement de la durée de cotisation. La dernière en date (dite réforme Touraine) aboutissait déjà à reculer l'âge moyen de départ à la retraite à 64 ans en 2040 pour assurer l'équilibre du système. Alors pourquoi le gouvernement s'emploie-t-il à imposer une nouvelle réforme, dont les deux piliers (allongement progressif de la durée de cotisation à 43 ans en 2027 et recul de l'âge légal à 64 ans) sont proclamés non négociables ?

*« L'équilibre financier du système n'est pas menacé »*

## Une réforme inutile

L'équilibre financier du système n'est pas menacé. Malgré la dégradation du ratio actif/inactifs de plus de 60 ans et la baisse des gains de productivité, la part des dépenses dans le PIB va, dans tous les scénarii envisagés par le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), se stabiliser ou décroître à long terme, consécutivement aux effets produits par les réformes passées qui



aboutiront à réduire le niveau de vie relatif des retraités par rapport aux actifs.

Actuellement à l'équilibre, le système connaîtrait un léger déficit (compris entre 0,5 et 0,8 points de PIB) dans les 25 prochaines années. Ce déficit résulterait d'une contraction des ressources dans la fonction publique provenant essentiellement de la non indexation du point d'indice sur les prix et d'une progression de l'emploi dans la fonction publique territoriale moins forte que celle de l'emploi total – réduisant les ressources de la CNRACL où le taux de cotisation est plus important que dans le régime général. Ce qui signifie qu'il suffit donc de réindexer le point d'indice sur l'inflation et de mettre un terme à l'austérité dans la fonction publique pour contrecarrer cette tendance. Le COR n'établit aucune préconisation de ce type car tel n'est pas son rôle. Mais il souligne que « les résultats de ce rapport ne valident pas le bien fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».

En tous les cas, un déficit temporaire pourrait aisément être absorbé par les ressources des différents fonds de réserve pour les retraites (s'élevant à 206 milliards d'euros) et par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) – alimentée par la Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) – qui affichera un excédent annuel de de 24 milliards d'euros à partir de 2024.

## Une réforme injuste



Le gouvernement se targue de proposer une réforme juste, tenant compte des carrières longues, des métiers pénibles, des femmes et des seniors. Or il apparaît que certaines carrières longues devront cotiser 43 ans, et d'autres jusqu'à 44 ans. Les critères de pénibilité que sont « les charges lourdes », « l'exposition aux vibrations mécaniques », « les postures pénibles », « l'exposition aux agents chimiques dangereux » sont exclus du Compte professionnel de prévention. L'allongement de la durée de cotisation pénalisera les femmes aux carrières hachées qui devront travailler au-delà de 64 ans et bien souvent attendre 67 ans pour obtenir une retraite à taux plein. Cette réforme appauvrira les seniors, dont les entreprises se séparent en moyenne à l'âge de 59 ans, sans qu'un index indicatif n'y change quoi que ce soit. Les dépenses des caisses de chômage et d'invalidité augmenteront donc et

---

devront être financées par des prélèvements supplémentaires. Enfin, on sait maintenant que la retraite minimale à 85% du SMIC est un slogan mensonger.

## Une réforme à contresens de l'histoire et du progrès social

4

Le gouvernement martèle que l'objectif de la réforme est d'accroître le volume d'heures de travail afin de redistribuer le surcroît de richesses créées pour préserver notre modèle social. Cet argument ne tient pas compte de la productivité des travailleurs qui, en France, comptent parmi les plus productifs au monde. Dans notre pays, tout au long du siècle passé, le volume de travail a diminué, en même temps que croissaient la productivité, le PIB et l'emploi. Le recul de l'âge effectif de départ à la retraite et la mise en cause des 35 heures participeraient du blocage de la tendance séculaire à la réduction du temps de travail, bénéfique à l'emploi et au progrès social.

## Les véritables causes de la réforme

Cette réforme est par conséquent inutile, injuste et s'inscrit à contresens du progrès social. Sa face cachée est que le gouvernement a programmé une nouvelle des impôts de production dont le coût pour les finances publiques sera de 10 milliards par an. La réforme des retraites permet alors de réduire le rythme des dépenses des retraites, de telle sorte que le rythme des dépenses publiques soit conforme à celui qui figure dans le Programme national de stabilité remis à la Commission européenne pour atteindre avec zèle un déficit public de 2,9% du PIB en 2027. Ainsi donc, après avoir à nouveau allégé la fiscalité des entreprises, la raison d'être de cette réforme s'avère purement idéologique. Elle consiste à agiter deux totems chers à la droite conservatrice pour obtenir ses bonnes grâces : le recul de l'âge légal de la retraite et l'orthodoxie budgétaire.

Inutile, Injuste, à contresens du progrès social et politicienne, cette réforme est rejetée par l'immense majorité des salariés. La Fédération de la Gauche Républicaine se félicite de la forte mobilisation des français aux cotés des syndicats rassemblés pour obtenir l'abandon de cette réforme. La FGR, présente partout en France, prendra toute sa part dans la poursuite du mouvement jusqu'au retrait de cette sinistre réforme.